Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 76 (1931)

Heft: 11

Artikel: Nos grandes manœuvres : ce qu'elles pourraient être [fin]

Autor: Cerf, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341391

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nos grandes manœuvres.

Ce qu'elles pourraient être.

(Suite et fin)

LES OPÉRATIONS

Jusqu'à présent, nos grandes manœuvres commencent d'habitude au début de la seconde semaine du cours de répétition. Nous y voyons deux inconvénients : 1° ce n'est pas conforme aux réalités de la guerre qui, chez nous, nécessiteront vraisemblablement une entrée en campagne immédiate ; 2° 3 jours sont insuffisants pour développer normalement un thème de guerre de quelque importance.

Sous prétexte de bien utiliser ce peu de temps, on soumet en général les troupes en présence à une vertigineuse randonnée pendant les 3 jours consécutifs. Il semble que, du haut en bas de l'échelle, chacun n'ait qu'un souci : faire le plus de choses possible en un minimum de temps. On n'étudie plus un combat, on livre des combats, et même plusieurs par jour! La course aux objectifs commence. Il n'est pas rare de voir, au bout de 24 heures, hommes et chevaux fourbus, mais on continue : C'est la guerre, paraît-il! Les chefs eux-mêmes, entraînés dans le mouvement, trop occupés à rédiger des ordres pour faire face aux situations qui ne renouvellent sans cesse, ne parviennent plus à garder leurs hommes en main. A l'impossible nul n'est tenu! Et c'est alors qu'on voit le désordre, le laisser-aller apparaître, s'intensifier pour aboutir aux tableaux peu édifiants que nous connaissons tous. C'est dans cet ordre de choses qu'on doit rechercher la cause principale des critiques et des défectuosités que nous avons relevées précédemment. A notre avis, l'état de guerre ininterrompu est un trompe-l'œil et une erreur. Il faut en venir ou revenir aux phases du combat. Nous tenons cette réforme pour une des plus urgentes et des plus

nécessaires de toutes celles qu'on peut préconiser. Si nos grandes manœuvres ne durent que 3 jours, elles doivent être coupées par une interruption de quelques heures. Si elles durent 5 ou 6 jours, comme nous le proposons, elles comprendront au moins 3 phases marquées par 2 suspensions d'armes, également d'une certaine durée. Examinons comment la chose pourrait se faire avec l'exemple que nous avons choisi.¹

Chaque parti, concentré à grande distance de l'adversaire, a reçu la mission offensive ou défensive qui servira de thème unique pour toute la durée des manœuvres. Peu, mais bien! Nous nous représentons et résumons le développement de l'action comme il suit :

- a) 1^{re} phase. Pour les 2 partis : distribution d'ordres, exploration, sûreté, marche d'approche, prise de contact des premiers éléments. Organisation de la position bleue.
- b) 2º phase. Reprise de contact. Progression de l'envahisseur rouge. Combat en retraite ou action retardatrice du détachement bleu (Br. légère), poussé à l'ennemi. Travaux dans la position bleue.
- c) 3e phase. Rouge : attaque préparée de la position bleue. Défense de bleu. Contre-attaque et exploitation du succès éventuelle.

Ces 3 phases d'un même thème seraient obtenues par 2 interruptions totales des hostilités, d'une durée de quelques heures, la première pouvant englober le dimanche. Pendant ces interruptions, une zone conventionnelle infranchissable séparerait les 2 partis. Tout mouvement et toute distribution d'ordres tactiques seraient interdits. Les troupes se ravitailleraient et se reposeraient. La critique des opérations de la phase jouée serait faite sur place pour chaque parti séparé, comme nous l'indiquerons plus loin. Il est clair que, dans certains cas, ces trois phases pourraient être réduites.

On nous objectera peut-être qu'en opérant ainsi nous nous écartons des réalités de la guerre. En apparence seulement. A la guerre, la lenteur des opérations crée des phases naturelles.

¹ Voir Revue militaire suisse, octobre 1931.

En outre, vouloir faire sur le champ de bataille ou de manœuvre de la bonne tactique avec des troupes à bout de souffle est une impossibilité absolue. Les exemples de 1914 le prouvent. En temps de paix, il faut éviter de placer chefs et soldats dans des situations tellement exceptionnelles qu'elles doivent engendrer et motiver fatalement le relâchement dans le travail et la discipline. C'est un apprentissage néfaste. D'ailleurs, personne n'ignore que l'état de guerre ininterrompu est un trompel'œil. Un cas typique : aux dernières manœuvres de la 1re division, l'épuisement et la lassitude générale devinrent si apparents à un moment donné que, pour y remédier, le directeur de l'exercice dut se résoudre à suspendre les opérations, en ordonnant toutefois aux troupes de « conserver l'attitude de la manœuvre ». Cette demi-mesure mal interprétée ne satisfit personne et provoqua même, par endroits, un surcroît d'invraisemblances et de complications. Nos voisins, les Français, se sont bien gardés de tomber dans cette exagération ; ils sérient toujours leurs exercices. La méthode a du bon et, depuis Descartes, elle a fait ses preuves. Dans le cas qui nous occupe, n'y aurait-il pas de quoi expérimenter bien des choses pendant les guelques heures de chaque phase?

Sans parler de la distribution des ordres des deux partis, toujours intéressante, le fonctionnement des organes d'exploration et de sûreté, si rudimentaires chez nous, mériterait bien d'être étudié une bonne fois à fond. Il en est de même des marches d'approche effectuées généralement avec un parfait mépris de l'observation et du danger aériens. Quant aux mesures prises par la défense, à l'exécution des travaux de pionniers, plus que jamais méconnus, ne fourniraient-elles pas matière à de fructueuses observations, aussi bien pendant la 1^{re} que pendant la 2^e phase? Celle-ci serait spécialement consacrée à l'étude de l'enrayement de la marche d'un envahisseur entreprenant, un exercice intéressant mentionné au paragraphe 304 de notre « Instruction sur le service en campagne »: « Des combats en retraite suivant un plan arrêté permettent de gagner du temps... Favorisé par notre terrain, ce mode d'action sera particulièrement indiqué contre un adversaire se mouvant avec prudence et méthode. » Cette action retardatrice confiée au détachement bleu, à la brigade dite « mobile ou légère », nous donnerait l'occasion d'expérimenter en détail la tactique qu'a préconisée judicieusement dans ses conférences le commandant de nos Ecoles centrales. Qui sait si nous ne finirions pas par découvrir dans ces expériences une tactique idéale de combat, la « tactique suisse » que nous cherchons depuis longtemps ?

Enfin, la 3e phase verrait la préparation minutieuse de l'attaque et la défense d'une position fortifiée, suivies de sa prise éventuelle, de la contre-attaque et de l'exploitation du succès de l'un ou de l'autre des deux adversaires. Si nous nous en référons aux expériences de la guerre, et même aux manœuvres de Morat en 1914, cette phase ne serait pas la moins fructueuse en leçons de toutes sortes que la critique, sériée elle aussi, saurait faire ressortir.

Aviation. Il est évident que, pendant toutes ces phases, les avions des 2 partis participeraient activement au combat, non seulement pour se pourchasser, mais surtout pour mitrailler ou bombarder (avec fusée marquée) les troupes et leurs trains qui se découvriraient ou se garderaient mal. Il est grand temps d'habituer nos hommes à compter avec ces redoutables adversaires.

Certains signaux marqueraient aussi les *attaques par gaz* et obligeraient tous les combattants visés à s'affubler de l'incommode mais indispensable *masque*.

Enfin, il est non moins évident que tous les services de l'arrière fonctionneraient comme en réalité. Pas de neutra-lisation. Il faut que tous les acteurs du jeu se mettent entièrement dans la situation et l'ambiance du champ de bataille. N'oublions pas que, dans tous les domaines, rien ne se fait bien en guerre qui n'ait été exercé préalablement sur les champs de manœuvres du temps de paix.

Le service de santé, sous ce rapport, est souvent négligé malgré les douloureuses expériences de nos voisins au début de la guerre. Nous estimons qu'il faut donner à nos médecins l'occasion de montrer et de faire jouer pratiquement, aux grandes manœuvres, les différents échelons de leur important service. Pour animer celui-ci, les hommes mis hors de combat

par décision arbitrale resteraient sur place et, considérés comme blessés, seraient transportés réglementairement par le personnel du service de santé. On comprend tout le profit qu'on peut retirer de pareilles expériences, consciencieusement effectuées et sérieusement contrôlées.

LA CRITIQUE.

La critique est le complément obligé de tout exercice tactique. Elle doit avoir lieu immédiatement après l'action et sur le terrain même, si possible. Dans nos grandes manœuvres de 3 jours, la critique finale ne peut être que très générale, incomplète et par cela même superficielle. Il n'est pas rare de voir des directeurs de manœuvres mal renseignés se borner à adresser des reproches à leurs subordonnés, ou se lancer dans des critiques de détails portant sur de menus faits qu'ils ont notés à leur passage au milieu des troupes. La critique écrite et documentée faite longtemps après coup semble, au premier abord, plus rationnelle. Malheureusement, n'étant plus actuelle, elle perd une grande partie de son intérêt. Elle n'atteint d'ailleurs que les officiers supérieurs, et l'on doit regretter que nos capitaines et nos officiers subalternes n'en tirent aucun profit. Beaucoup de ces derniers se plaignent avec raison de n'avoir rien compris aux évolutions compliquées que, pendant 3 jours, ils ont dû effectuer sans orientation suffisante. C'est là, de nouveau, un des côtés les plus fâcheux de notre système de grandes manœuvres au programme trop chargé. Les interruptions ou coupures des manœuvres permettraient de sérier la critique et, par conséquent, de la rendre plus efficace. Elle porterait sur les incidents caractéristiques de la phase écoulée et serait faite pour chaque parti et dans chaque secteur séparément. Le directeur des manœuvres (dans le cas particulier le cdt. du C. A.) ne pouvant être partout à la fois, utiliserait le concours de collaborateurs compétents. Ceux-ci devraient être logiquement les cdts de 2 autres C. A., chefs respectifs des arbitres de chaque parti.

D'entente avec le directeur de l'exercice, chacun de ces

officiers généraux ferait, sur place et pendant l'interruption, une critique sommaire des opérations que vient d'effectuer le parti qu'il contrôle. Les officiers supérieurs intéressés renseigneraient à leur tour grosso modo leurs subordonnés qui tous seraient ainsi au clair sur ce qui les concerne. A la fin des manœuvres, le directeur général ferait une synthèse orale des critiques partielles devant les principaux officiers des 2 partis réunis. Puis, plus tard, l'ensemble des critiques revues, complètées ou rectifiées d'après les documents, paraîtrait en brochure, à l'usage de tous les officiers. Cela constituerait un véritable cours de tactique, théorique et pratique, une source incomparable de renseignements, d'exemples vécus, qui alimenterait les programmes et vivifierait les exercices de tout le corps d'armée pendant les 5 cours de détail qui suivraient. Et qui sait si de ces expériences et de cette collaboration intime de nos grands chefs ne sortirait pas cette fameuse unité de doctrine, si désirable pour notre armée ?

Il nous reste à examiner un dernier point :

L'ARBITRAGE.

Sans une organisation et un fonctionnement judicieux de ce service, toutes les réformes proposées seraient stériles. Même en mettant les choses au mieux, « on ne parviendra pas à établir la balance égale entre des manœuvres de temps de paix et les réalités de la guerre ». (Colonel Feyler, R. M. S. décembre 1930.) Nous sommes d'accord. Néanmoins, il faut avouer que des progrès sérieux ont été réalisés dans ce domaine, ce qui permet d'espérer que nous arriverons bientôt à faire rendre à ce rouage les services que nous en attendons.

Quel est le rôle des arbitres aux manœuvres ? Il est double : 1º marquer l'effet du feu ; 2º renseigner la direction de l'exercice. Ce dernier rôle, secondaire à notre avis, a incontestablement hypnotisé les arbitres au début de l'organisation de ce service. On les voyait, surtout ceux des armes combattantes, tantôt rivés aux postes de commandement, tantôt aux prises avec les embarras des liaisons téléphoniques, alors qu'aux premières lignes la bataille faisait rage et exigeait leur présence.

Heureusement les conceptions ont changé et, l'expérience aidant, les progrès s'accentuent! D'excellents articles de notre presse militaire n'y ont pas peu contribué. On s'accorde à reconnaître que l'arbitrage, pour s'imposer, doit être confié exclusivement aux officiers supérieurs, secondés d'officiers surnuméraires et d'adjudants très mobiles. Les arbitres sont répartis entre les unités combattantes jusque et y compris le bataillon et le groupe d'artillerie. Leurs décisions se traduisent uniquement sous forme d'estimation des pertes occasionnées par le feu aux unités arbitrées.

Les hommes mis hors de combat restent sur place, puis ils sont dirigés vers les réserves, ou transportés, comme blessés, par les soins du personnel du service de santé. Les arbitres chercheront sans cesse à s'orienter mutuellement et à renseigner la direction des manœuvres. A cet effet, ils disposeront d'excellents moyens de transport, autos, sides-cars, motos, chevaux, ainsi que d'un ample réseau téléphonique servi par des professionnels. Pendant le combat, la place de tous les arbitres d'infanterie est sur la ligne de feu, où des décisions nettes et rapides s'imposent. Pour ne pas perdre le contact avec les P. C., ils y laisseront des remplaçants chargés de noter les événements intéressants.

Ainsi conçu et effectué, l'arbitrage de l'infanterie donnera des résultats satisfaisants. L'expérience l'a démontré.

En revanche, l'arbitrage du feu d'artillerie est encore une question à résoudre. Avec beaucoup de connaisseurs, nous prétendons que jamais, dans nos manœuvres, le feu d'artillerie n'a pu être marqué suffisamment tôt pour que les troupes qui devaient en pâtir fussent avisées à temps. Liaisons téléphoniques, coureurs, tous les moyens essayés jusqu'à présent ont fait faillite. Alors ? Ici encore, il faut chercher du nouveau. Pour envoyer le renseignement aussi vite que l'obus à l'adresse d'un adversaire éloigné, voici deux ou trois moyens qui nous paraissent réalisables :

L'avion. Notre artillerie en guerre disposera d'avions pour observer et régler son tir. Aux manœuvres, ils n'auraient rien à faire. Ne pourrait-on pas charger ces avions, attachés au régiment d'artillerie et neutralisés, d'aller marquer l'arrivée des

projectiles au moyen de fusées, ou autres signes bien visibles ? L'entente entre le cdt. du feu et l'avion ne doit pas être difficile à établir. Nous donnons cette suggestion, ainsi que la suivante, pour ce qu'elle vaut.

La T. S. F. Pourquoi pas ? Un appareil émetteur fonctionnerait à chaque P. C. de groupe ou de régiment d'artillerie.

Des appareils récepteurs, aujourd'hui très communs, seraient remis aux arbitres d'infanterie qui les installeraient sur leurs autos. Pendant toute la durée du feu d'artillerie, l'appareil émetteur annoncerait : « Feu sur tel but! » (usage des coordonnées).

Les arbitres du secteur, avertis par le bruit de la canonnade, recueilleraient la communication et en informeraient les troupes visées, sous une forme ou sous une autre. Ici encore, il s'agit avant tout d'une question d'entente. Nos compagnies de radiotélégraphistes, fort bien outillées, feraient de la besogne utile en exploitant ce nouveau champ d'expérience.

Il existe sans doute d'autres moyens de signalisation rapide. Nous pensons notamment au projecteur qui, placé au P. C. d'artillerie, dirigerait des faisceaux lumineux puissants sur l'objectif soumis au feu. On nous a dit que les Français avaient, jadis, expérimenté un appareil spécial dénommé « projecteur Vial ». Nous ignorons où en est actuellement la question.

Quant aux arbitres du Service de santé, des trains, du ravitaillement et autres, leur mission essentielle serait de contrôler le fonctionnement des rouages de l'unité ou de l'étatmajor auxquels ils seraient attachés, en vue de renseigner la direction des manœuvres et de documenter la critique.

CONCLUSIONS.

Nous voici arrivés au terme de notre étude Les idées qu'elle contient ne sont ni entièrement nouvelles, ni essentiellement personnelles. Elles résultent de patientes recherches et de nombreuses observations faites chez nous et chez nos voisins. Le lecteur qui en aura suivi le développement conviendra qu'elles sont exprimées objectivement et avec une franchise toute militaire. Il constatera également que dans l'exposé de

ces projets de réformes, nous nous sommes efforcés non seulement de tenir compte des réalités et des enseignements de la guerre, mais aussi de concilier nécessité et réalisation immédiate. C'est pourquoi n'entrent en considération que les améliorations qui :

- 1) n'entraînent pas la revision de notre organisation militaire;
 - 2) n'augmentent pas les obligations légales des citoyens astreints au service ;
 - 3) ne surchargent pas notre budget militaire;
- 4) ne bouleversent pas nos règlements et ne touchent qu'avec prudence aux rouages de notre armée.

Ces quatre considérations, que certains novateurs méconnaissent dans leurs projets de réforme, sont destinées à faciliter la solution urgente de la question qui nous occupe. Le moment est d'ailleurs bien choisi. En 1931 se termine le cycle triennal des cours et manœuvres de divisions. Il importe que le système qui lui succédera s'inspire déjà des réformes projetées.

Pour cela, la question doit être examinée sans retard par les autorités compétentes et mise en discussion dans les milieux militaires, afin que chacun puisse collaborer à sa solution.

Le débat promet d'être intéressant si nous en jugeons par les échos qui nous parviennent et les entretiens que nous avons eus avec de nombreux officiers, de qui la présente étude reflète aussi l'opinion.

En nous faisant leur porte-parole, nous traduisons des désirs et des vœux qui n'ont pour objet que le perfectionnement et le bien de notre armée.

Puisse notre appel retenir l'attention de ceux qui, chez nous, sont à même d'y répondre par des actes!

Colonel A. CERF.